

*En rouge, tracé hypothétique du premier bourg de Guingamp, projeté sur plan cadastral napoléonien.
(Laurent BEUCHET, rapport de fouilles, page 53.)*

La vie de l'association

L'assemblée générale de février a rassemblé une soixantaine d'adhérents et nous avons reçu cinquante procurations.

Les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Aucun changement n'est intervenu dans la composition du bureau et du conseil d'administration.

Nous restons en éveil sur d'éventuels travaux concernant les vestiges de nos trois châteaux.

L'excursion annuelle aura pour objet Redon le dimanche 10 septembre.

Inscriptions du 20 août au 6 septembre selon les pratiques habituelles.

La maison dite « de la duchesse Anne »

ESSAI

Il y a en Bretagne de nombreuses maisons que l'on dit « de la duchesse Anne », Dans un article de la revue *Ar Men*, Daniel Leloup les a toutes passées en revue et n'en a retenu qu'un petit nombre pouvant justifier cette appellation... Celle de Guingamp, au n° 6 rue Notre-Dame, n'en fait pas partie. Le principal argument est que, d'après son style architectural, elle ne peut avoir été construite avant la seconde moitié du xvi^e siècle. Or la duchesse Anne, reine de France, est décédée le 9 janvier 1514.

Certes Anne, depuis son second mariage avec le roi Louis XII (1499), était à nouveau reconnue duchesse de Bretagne, et nous savons que la duchesse Anne a séjourné quelques jours à Guingamp en 1505. D'après le récit de la Borderie, rapporté par Sigismond Ropartz, Anne, après une grave maladie de son époux entreprit officiellement un pèlerinage pour remercier le ciel de sa guérison. Un véritable *Tro Breizh*, de Nantes en juillet à Vitré fin septembre, par Vannes, Quimper, Brest, Le Folgoët, Saint-Pol, Tréguier, Saint-Brieuc, Dinan... et, au passage, Guingamp au début septembre. Ce fut d'ailleurs le seul voyage d'Anne de Bretagne après 1491 et jusqu'à son décès.

D'après la Borderie, elle fut hébergée dans la maison de Yvon Le Dantec. C'était un notable de la ville, membre d'une famille de bourgeois enrichis par le commerce, dont plusieurs maires : Yvon en 1481, Pierre en 1517, Sylvain en 1518.

Sur le martray, au sud de la cohue, au-devant de cette maison il y avait un « puis¹ et on fit préparer un certain chaffaud² embelly de tapisserie » où furent représentés « quelques personnages et mistères³ ».

Il ne reste plus beaucoup de maisons de cette époque sur le côté droit de notre place du Centre, face à la Plomée qui a succédé à l'ancien puits. La seule survivante est celle où était la pâtisserie Pinson ; les détails de sa construction (façade et intérieur malheureusement très endommagés par un incendie il y a environ 30 ans) en attestent l'ancienneté.

Qu'en est-il de la maison 6 rue Notre-Dame ?

Fut-elle propriété des Penthièvre ? lesquels ? quand ? pourquoi à cet endroit ? et pourquoi l'a-t-on supposée « maison de la duchesse Anne » ?

Pourquoi l'a-t-on appelée ainsi ?

Revenons à nos historiens des XIX^e-début XX^e siècle, sur les dires desquels s'est peut-être appuyée cette mémoire collective aujourd'hui discutable.

L'abbé Onfroy Kermaolquin n'en dit rien (1846).

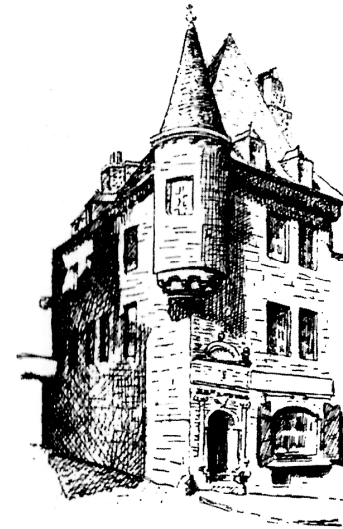
Jollivet en dit quelques mots : « À l'angle de la rue Étroite⁴, on remarque une maison à tourelle de la fin du XVI^e siècle ».

Sigismond Ropartz indique : « À l'angle de la venelle du presbytère [...] une charmante tourelle suspendue à la façade comme un nid d'hirondelle » (deuxième édition, 1859).

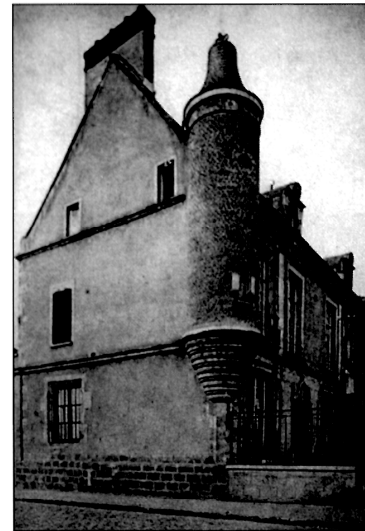
Une carte postale vers 1900 l'appelle « maison de Françoise d'Amboise » et la qualifie de « maison Renaissance ».

J. Le Monnier (publié en 1922) est le seul à donner quelques indications supplémentaires :

1. On y mit à rafraîchir le vin destiné à la reine.
2. Échafaudage, estrade, plateforme.
3. Sortes de représentations théâtrales à thème souvent religieux.
4. Rétrécissement de la rue Notre-Dame précisément au niveau des numéros 2, 4 et 6 rue Notre-Dame.



Maison dite de la Reine Anne



Maison dite « d'Anne de Pisseleu » à Étampes.

« La jolie maison Renaissance avec sa tourelle élégante qui domine la rue Étroite date de la seconde moitié du XVI^e siècle, époque du retour des Penthièvre à Guingamp et devait leur appartenir car ces seigneurs demeureront jusqu'en 1750 propriétaires de tous les immeubles placés en face des deux tours de l'église. Cette maison possède une magnifique cheminée Henri II entièrement en granit. »

Un croquis (page 301 de ce livre) porte la mention « maison dite de la reine Anne », ce qui déjà introduit un doute sur la véracité de cette appellation. Mais nous avons ici un renseignement très important que nous exploiterons par la suite.

Précisons que cette tourelle, qui n'est pas comme dans d'autres cas « une tourelle d'escalier » (voir la maison de la rue du Cosquer) est plus précisément une « échauguette⁵ » – élément défensif des châteaux forts depuis le XII^e siècle – ce qui lui donne une connotation militaire, donc noble. Sa présence à l'angle d'une maison peut donc attribuer à cette construction et à son constructeur une qualité nobiliaire.

Un deuxième élément vient renforcer l'idée d'un propriétaire noble. Au-dessus de la porte d'entrée, bien que fortement martelés en 1792, on peut encore distinguer, surtout les matins de printemps par soleil rasant, dans l'axe de la rue Notre-Dame :

5. Les échauguettes étaient des postes de guet où l'on plaçait une sentinelle.

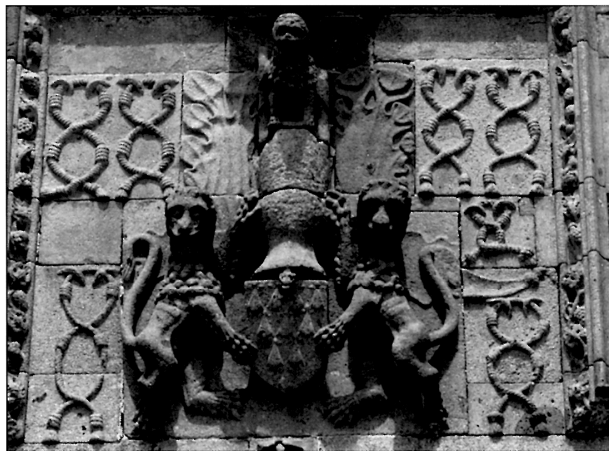
– au centre un écu très abîmé à peu près illisible ;

– de chaque côté, un lion dressé, de profil ; l'écu semble flanqué de deux autres motifs non identifiables ; deux hermines ? peut-être...

– un autre élément martelé, plus petit, se trouve au sommet de la porte d'entrée, à la hauteur des petits chapiteaux ioniques, illisible lui aussi.

La présence des lions est peut-être à l'origine de l'attribution de cette maison à la duchesse Anne par analogie avec les armoiries figurant au-dessus des portes sud de l'église de Grâces. Ici, elles sont vraiment « lys, hermines, cordelières », celles d'Anne de Bretagne après son mariage avec Louis XII). Mais un demi-siècle plus tard, la situation avait changé, le comté de Guingamp appartenait à nouveau aux Penthièvre... Nous le verrons.

Armoiries de la duchesse Anne, église de Grâces



Description de cette maison

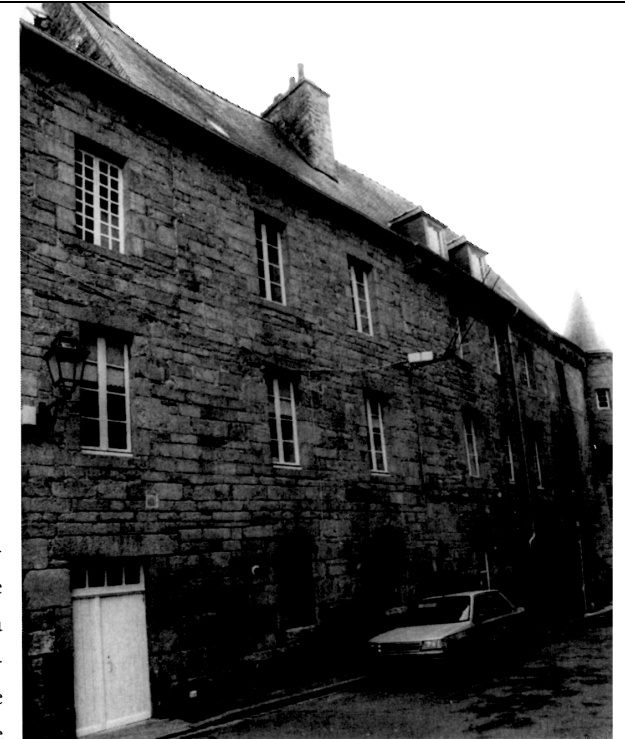
La façade sur la rue Notre-Dame

C'est la partie la plus homogène d'un long immeuble qui s'étire tout au long de la rue Jean-Le Moal jusqu'à toucher l'aile neuve du presbytère (fin XIX^e siècle). Il se présente comme un rectangle étroit d'environ 26 m de long, légèrement trapézoïdal puisque le petit côté sur la façade mesure 5 m, et celui attenant au presbytère, 7 m.

La plus grande partie est coiffée d'un toit en bâtière continu, à part un étroit bâtiment à gauche à la même hauteur – seulement 2,5 m de large – couvert, lui, d'un toit moins élevé avec une pente unique vers la rue (les deux tiers supérieurs sont de construction plus récente que la base sur toute sa longueur, côté rue Jean-Le Moal).

L'existence d'*un seul escalier* permet de considérer cet ensemble comme un seul immeuble.

La façade rue Notre-Dame est surmontée d'une toiture en forme de triangle étroit très incliné plongeant vers le chéneau, entre la toiture du numéro 4 et la tourelle située à gauche en surplomb.





Sous le chéneau, une corniche de granit est supportée par des modillons (ou corbelets).

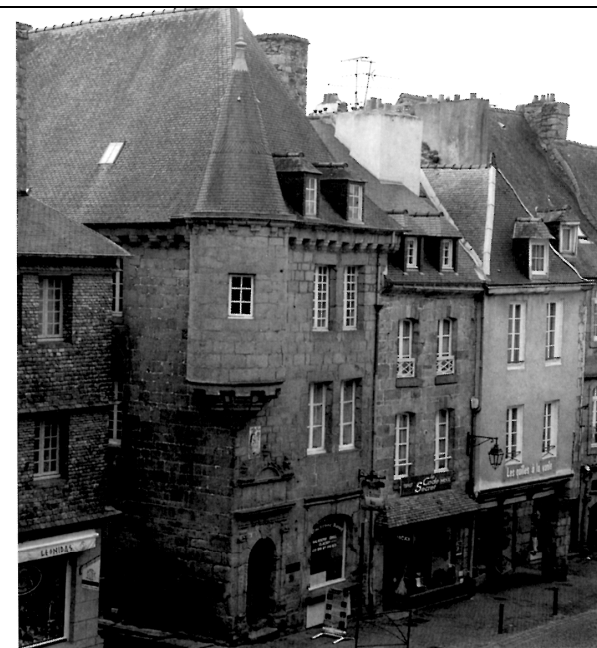
La tourelle, à laquelle on accède par la pièce du 2^e étage, est un cylindre de granit bien appareillé reposant sur un culot mouluré, et coiffé, au-dessus d'une corniche à corbelets, d'un cône très pointu surmonté lui-même d'un imposant épi de faitage en plomb.

La présence de modillons sous la corniche, au ras de la toiture, est aussi un rappel de l'époque féodale : trois autres anciens hôtels nobles place du Martray et de la Cohue reprendront cet élément au XVII^e siècle.



Notons en passant que cette façade est plus élevée que celles des numéros 4 et 2 qui la précèdent : si les rez-de-chaussée n'ont qu'un faible décalage de niveau, on voit nettement que les étages du n° 6 sont plus hauts, noblesse oblige.

À chacun des deux étages, deux fenêtres, à peine séparées par un étroit pilier en pierres de taille, donnent le jour à une pièce qui a aussi une ouverture côté rue Jean-Le Moal. Toute la façade est en bel appareil de granit.





Au rez-de-chaussée, deux ouvertures attirent l'attention :

– Une belle *fenêtre* (de 2 m de large) au sommet en arcade reposant sur une belle pierre débordante soutenue par un bandeau plus étroit (elle a pu servir de pierre d'étal). L'ensemble est encadré par deux étroits reliefs verticaux qui, vers le haut, rejoignent une triple moulure horizontale. Au ras du pavé, éclairant la cave (en partie creusée dans le roc), il y a un soupirail, mais le niveau de la chaussée a été relevé au cours du temps et on ne le voit guère ⁶.

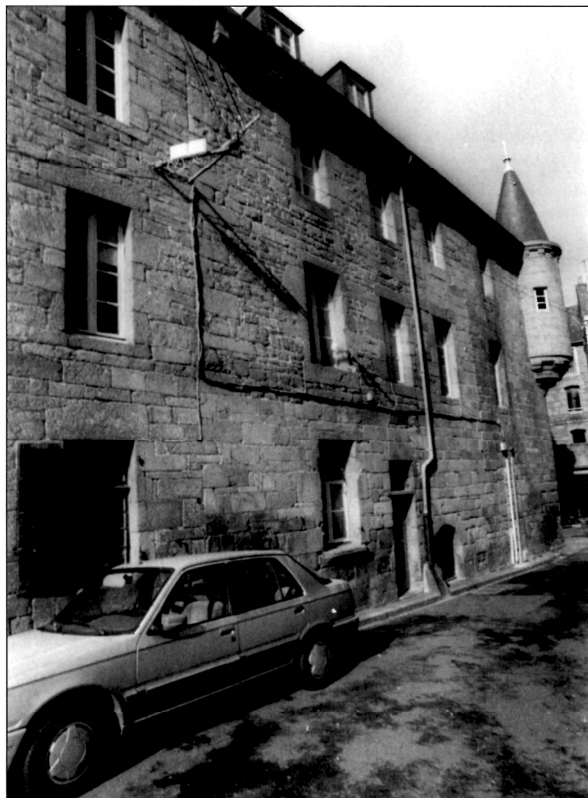
– Venons-en à la *porte*, la plus ouvragée de toutes nos portes Renaissance ⁷. Au-dessus de deux marches de granit (trois autrefois : voir page 1 de couverture), elle présente une forme rectangulaire surmontée d'une arcade ; au sommet, une pierre moulurée en clef-de-voûte a été martelée. De chaque côté de la porte s'élève un pilastre carré légèrement saillant coiffé d'un élégant chapiteau ionique surmonté de moulures.

6. D'autant qu'il est caché par un panneau. On peut le situer sur d'anciennes photographies (page 4 de couverture).

7. Voir notre bulletin n° 34.

sées que l'on pouvait ouvrir et fermer séparément. En laissant ouverte la partie supérieure, on éclairait et on aéra la pièce du rez-de-chaussée... et le couloir (voir encart couleur page 25). Elle permet l'accès à la salle (à droite) et, en face, à la première volée de l'escalier. Ce type de porte existait aussi à l'ancienne maison Pinson. Désormais, celle du numéro 6 rue Notre-Dame est la seule qui subsiste à Guingamp ⁸.

Le long de la rue Jean-Le Moal



Ici la façade, contrairement à celle sur la rue Notre-Dame, est loin d'être homogène. Cependant elle a partout la même hauteur et, à part l'extrémité jouxtant le presbytère, elle est sous le même toit en bâtière souligné d'un chéneau continu d'où descendent deux longues gouttières (l'une est coudée dans sa partie basse).

Partons de l'extrémité à droite après l'échauguette : nous retrouvons la corniche de corbelets... Elle va nous fournir des points de repère. Ici, dans les deux tiers supérieurs, nous avons

8. Dans les fermes, ces portes existaient : elles permettaient d'aérer et d'empêcher volailles et porcs d'entrer dans la maison.



Série de corbelets rue Jean-le Moal.

Les huit premiers à gauche de l'échauguette sont identiques et harmonieusement répartis (ci-dessus), les suivants (haut de page) sont de taille différente et irrégulièrement positionnés.

Rupture de maçonnerie.

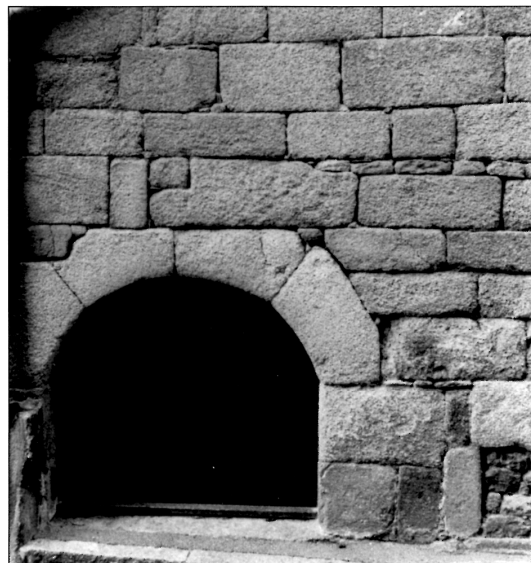
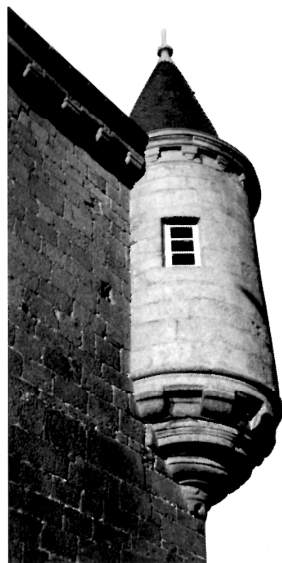
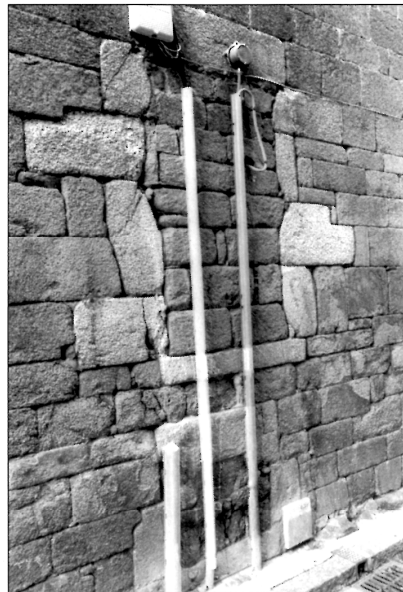
Ci-contre : à gauche de la première fenêtre, après le huitième corbelet, rupture verticale. Remarquer aussi l'appareillage de granit moins régulier dans le tiers inférieur de cette partie de façade.

le même appareil en granit que sur la façade nord et l'échauguette sur un peu plus de 11 m de large.

Mais déjà, après la première fenêtre (après le 8^e corbelet) apparaît une très nette reprise verticale de maçonnerie qui descend jusqu'au niveau d'une fenêtre ancienne qui a été murée.

La maçonnerie à la base est manifestement plus ancienne, les éléments sont moins réguliers, leur surface moins lisse ; ils sont « calés » par de petites pierres de forme variable. La fenêtre a porté autrefois des grilles de protection, il en reste des fragments rouillés entre les pierres.

Au-dessous, deux soupirails, également rebouchés, au niveau de la chaussée.





Remontons vers nos corbelets. Leur alignement continue, mais moins régulier au-delà de la première fenêtre, puis au-delà de la première gouttière. En partie cachée par cette gouttière, une nouvelle reprise de maçonnerie, moins nette que la première⁹. Puis, progressivement en allant vers la gauche (3^e et 4^e fenêtres et celles au-dessous), l'aspect de la maçonnerie change : pierres de taille et moellons s'entremêlent, encore bien alignés.

Ne nous fions pas à l'apparence de toutes les fenêtres de cette longue façade, de dimensions égales ; elles ont des différences de granit dans les linteaux et les encadrements. Résultat, peut-être, de reprises ultérieures ? Encore qu'à cette époque on tendait vers une disposition plus régulière des ouvertures (voir façade ouest du château des Salles).

Descendons le long de la première gouttière. Elle forme un coude pour passer à gauche d'une large ouverture en arcade qui est un accès à la cave, très bien intégrée à la maçonnerie à ce niveau : c'est un « poulain », soupirail de dimensions suffisantes pour faire passer un tonneau directement dans la cave qui est, en partie, creusée dans le rocher sous-jacent. Riche propriétaire ? négociant en vins ? aubergiste ? ou autre, successivement ou alternativement. Il y eut aussi d'autres commerces...

Dépassons la gouttière coude : voici une porte étroite surmontée d'une imposte (avec des barreaux métalliques horizontaux) et tout près, une fenêtre, étroite elle aus-

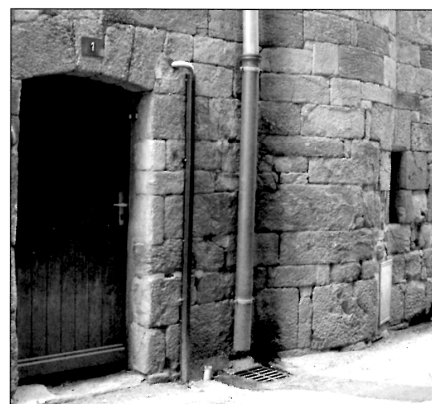
9. Ces deux reprises, espacées d'environ 2 m, correspondent à la cage d'escalier. Avait-on d'abord conservé un escalier à vis antérieur, puis ouvert le mur pour mettre en place, plus tard, l'escalier rampe sur rampe qui est toujours là ?



Couple porte-fenêtre, rue Jean-Jacques Rousseau.



Couple porte-fenêtre, rue Jean-Le Moal.



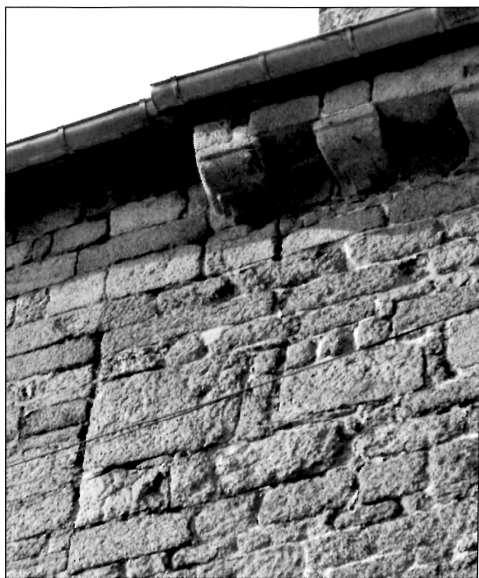
Couple porte-fenêtre, rue du Cosquer avec escalier à vis « demi hors-œuvre ».

si, et qui fut surmontée d'une imposte. Sa base a un rebord débordant, légèrement mouluré, et des vestiges de grilles rouillées insérés dans les pierres. Ce couple *fenêtre-porte* est logé dans une maçonnerie qui prolonge celle que nous trouvons à la base de la construction depuis la fenêtre murée et qui va se poursuivre sur un bon tiers inférieur de l'immeuble jusqu'au contact avec le presbytère (descente de la seconde gouttière). Il nous fait penser à d'autres couples porte-fenêtre de même type : ouverture

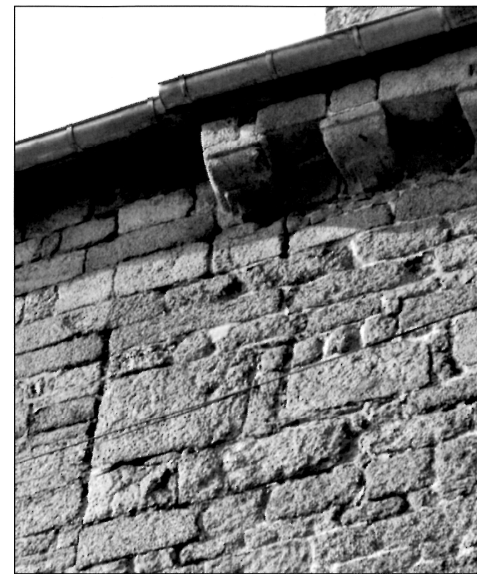
latérale de la maison Pasquiet, venelle du Moulin de la Ville (fin xv^e) ; ouverture latérale de la maison fin xiv^e-xv^e siècle, rue Jean-Jacques-Rousseau ; entrée de l'escalier en tourelle de la maison milieu xvi^e siècle, rue du Cosquer.



Mais remontons au niveau du chéneau. La corniche de corbelets disparaît et voici une nouvelle rupture de maçonnerie au moins dans la partie haute (cachée plus bas par des cables). Voyons la toiture : passé le toit à une pente vers la rue du petit rajout au contact du presbytère, c'est donc un long toit à deux pentes égales ; il commence au premier pignon en pierre surmonté d'une souche de cheminée, continue jusqu'à une seconde souche qui descend plus bas sur le versant et ne s'arrête qu'au-dessus de l'endroit où s'accroche la tourelle.



Mais remontons au niveau du chéneau. La corniche de corbelets disparaît et voici une nouvelle rupture de maçonnerie au moins dans la partie haute (cachée plus bas par des cables). Voyons la toiture : passé le toit à une pente vers la rue du petit rajout au contact du presbytère, c'est donc un long toit à deux pentes égales ; il commence au premier pignon en pierre surmonté d'une souche de cheminée, continue jusqu'à une seconde souche qui descend plus bas sur le versant et ne s'arrête qu'au-dessus de l'endroit où s'accroche la tourelle.





Troisième rupture de maçonnerie (ci-contre) et... encore une autre près du presbytère (ci-dessus).

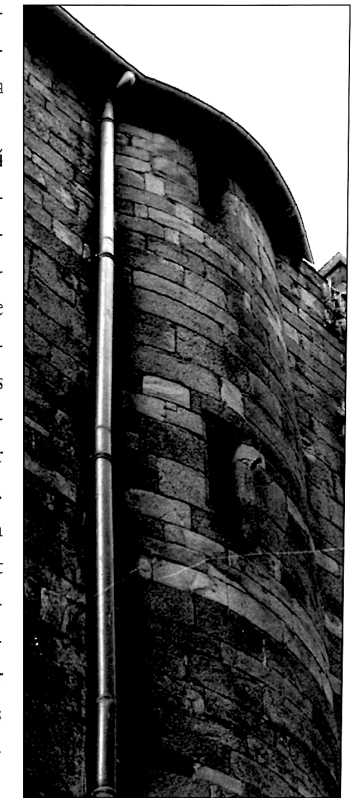
Sous ce long toit s'étire un étroit grenier au jour parcimonieux donné par des « tabatières » (encore visibles) et où deux petits logements ont été plus tard aménagés, éclairés par des chiens assis, l'un au-dessus de la rue Jean-Le Moal, l'autre au-dessus de la rue Notre-Dame. Ils laissent subsister le long du mur ouest un étroit passage vers ce qui est resté un grenier encombré encore des traces de la réfection récente de l'ensemble : les vieilles poutrelles sont encore là.

Précisons que si les fenêtres s'alignent régulièrement sur le mur est, le mur ouest est aveugle, à part une petite fenêtre à l'arrière du petit bâtiment vers la gauche, donnant sur l'arrière de la maison n°4.

Que pouvons-nous conclure de ce qui précède? Que vraisemblablement il y avait ici une ou deux maisons plus anciennes (xv^e ou début xvi^e siècle?) avec façade à encorbellement dont il ne reste rien du côté rue Notre-Dame mais qui, sur la rue « du château » (à l'époque), avaient soit des façades entièrement en maçonnerie, soit plutôt, sur une base en maçonnerie, un ou deux étages en colombages avec ou sans encorbellement. On y pénétrait évidemment par une porte côté rue Notre-Dame mais l'accès aux étages se faisait probablement aussi par la porte étroite face à l'église et un escalier à vis. Était-il inclus ou en partie « hors-d'œuvre », en saillie sur la façade de ce que nous avons appelé le 1^{er} immeuble (celui des corbelets).

Puis on l'a prolongé (quand?) par une deuxième partie qui s'est étendue jusqu'au pignon sud et, plus tard, le petit rajout... La dimension de cette façade diffère peu de celles des maisons de la même époque place du Martray et de la Cohue.

Venons-en maintenant aux maisons numéros 4 et 2 rue Notre-Dame. Si l'immeuble numéro 4 présente une façade en pierre et des fenêtres rectangulaires au sommet légèrement cintré (donc probablement xviii^e ou début xix^e), si son toit est une bâtière parallèle à la rue avec deux chiens assis, tout l'intérieur est resté celui d'une maison à pans-de-bois préexistante : petit couloir latéral accédant à l'escalier (encore à vis), cheminées en pierre contre le mur adossé au numéro 2, poutres soutenant le plafond. Derrière, une petite cour qui a été couverte, puis un bâtiment plus récent : le tout est un rectangle dont la longueur totale est identique à celle de l'immeuble du numéro 6. Nous retrouvons ici le plan cadastral en lanières, plus ou moins étroites, comme sur tout ce côté de la place du Centre et jusqu'aux ponts Saint-Michel (sauf de rares exceptions). Ces maisons se prolongent presque toutes jusqu'au rempart, perpendiculairement à la vallée du Trieux.



Escalier à vis, rue du Cosquer.

Quand au numéro 2 rue Notre-Dame, il suffit de regarder sa façade pour y déceler, sous le crépi, une maison à pans-de-bois (qui a toujours son escalier à vis en pierres pour accéder aux deux premiers étages, en bois pour atteindre le troisième niveau) transformée en fausse maison à pilier il y a une vingtaine d'années. Comparez avec d'autres maisons à pans-de-bois, restaurées ou non, leur façade les trahit : la partie haute a perdu son pignonnet vertical et le toit plonge vers le chéneau par un triangle en forte pente (exemple : place du Centre, deuxième maison après la maison Pasquiet).

Ces trois maisons (numéros 2, 4 et 6) constituent une avancée notable sur les maisons de la place du Centre qui, par la suite, alignent régulièrement leurs façades. Un problème à résoudre... patience.



Description intérieure

Il y a cinq niveaux.

1) La cave

Au sous-sol de tout l'immeuble à corbelets, d'un bout à l'autre. On y accède de la rue Jean-Le Moal (la porte étroite après le poulain) ou de la grande salle ; une porte sous une arcade en pierres de taille ouvre sur un escalier en pierres de douze marches bien régulières. Tout l'espace est ceint de murs en maçonnerie où l'on repère fort bien les quatre anciens soupirails. Dans l'épaisseur des murs, quelques niches étaient des espaces de rangement.

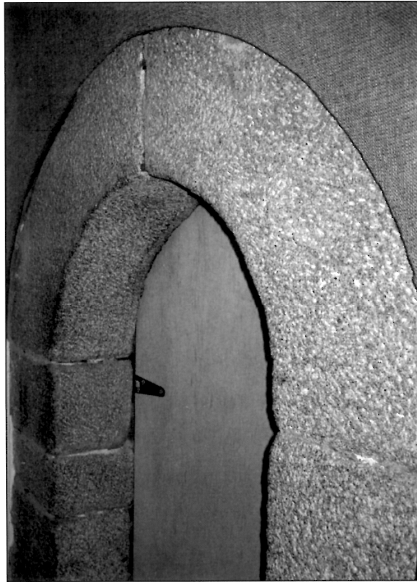
Le plafond est en « barettes » ou « en quenouilles ¹⁰ », étayé dans l'axe central par d'épais murets en pierres soutenant de grosses poutres, à section carrée de 33 cm, de la largeur de l'immeuble.

(Voir encart couleur en pages centrales.)

2) Le rez-de-chaussée

Passons le seuil rue Notre-Dame : un couloir dallé de 5 m nous mène à un escalier de neuf marches (trois en bois, puis six en granit) : c'est le point de départ de l'accès aux étages.

10. Petits fuseaux en forme de quenouille enroulés autour d'une baguette de bois, et composés d'argile, paille et crin tordus, alignés entre les solives sous les planchers pour assurer l'isolation.



Portes voûtées intérieures.
Ci-dessus, accès à la cave.
Ci-contre, communication entre les deux salles
du rez-de-chaussée.

On repère bien sur la gauche l'emplacement de la fenêtre murée que nous avons vue de l'extérieur : cette niche a servi à loger tous les compteurs et autres installations ¹¹ (le mur était moins épais !).

À droite, entrée dans une salle unique, un peu irrégulière : large d'environ 3,5 m à l'entrée (elle est limitée par le couloir et la première volée de l'escalier), elle s'étend ensuite sur toute la largeur de l'immeuble jusqu'au premier mur de refend (croquis page 31). D'ici, on peut accéder à la cave ou sortir rue Jean-Le Moal. Une fenêtre s'ouvre aussi à gauche. Il y a une cheminée adossée à ce mur, et, au fond, à droite, une porte voûtée en granit permet de passer dans la seconde partie de ce vaste ensemble.

11. C'est sans doute l'existence ici d'un mur moins épais qui a fait choisir cet endroit pour faire passer récemment câbles électriques et téléphoniques... particulièrement décoratifs sur cette maison inscrite à l'inventaire des monuments historiques.



La cave



C'est dans la cave que les éléments les plus anciens ont subi le moins de transformations. On y accède par une porte cintrée en granit, située à droite de l'entrée côté rue Jean-Le Moal. Un escalier en pierre à une seule volée droite de douze marches conduit au sous-sol.

Niches, soupirails et poulain (ci-contre) entament l'épaisseur des murs en moellons et sont encadrés de belles pierres de taille.



Entre les solives s'appuyant sur des poutres de grande taille, les « quenouilles » du plafond sont encore bien visibles et en bon état de conservation. Les poutres maitresses reposent sur un muret en pierre et sont étayées par d'épais morceaux de bois ou des pierres.



Le rez-de-chaussée

La porte côté rue Notre-Dame est une porte à deux battants. Derrière, un couloir dessert un escalier à volées droites pour accéder aux étages.



À droite, dans la grande salle, l'élément le plus remarquable est la cheminée Renaissance dont les décors et les personnages (ci-dessous) rappellent ceux figurant au-dessus de la porte de l'ex-Relais du Roy.

Le motif de la frise du manteau (ci-contre) est le même que celui qui décore la porte en bois d'une ancienne maison rue du Grand-Trotrieux.

Porte rue du Trotrieux



Porte du Relais-du-Roy

Les étages

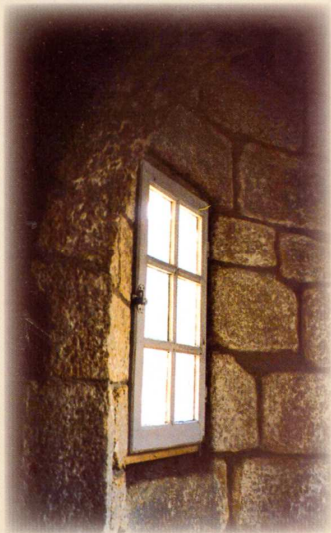
Au second étage : dans l'angle de la pièce donnant sur la rue, l'échauguette, avec ci-contre en haut, la fenêtre principale qui surveille le haut de la rue Notre-Dame et ci-dessous, la fenêtre latérale vers la place du Centre.



Un plafond du second étage.



Ci-contre, la porte du grenier ; ci-dessous à droite, une partie du couloir en tomettes du second étage.



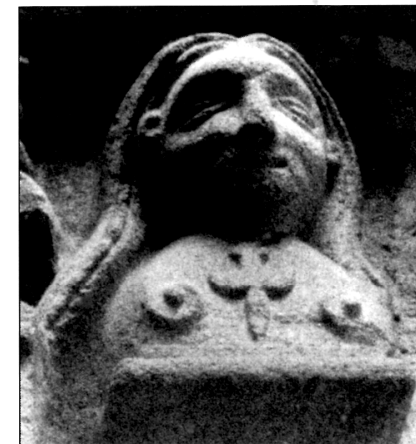
La superbe cheminée Henri II s'adosse, elle, au mur de droite, peut-être plaquée devant une cheminée plus ancienne. Le plafond en torchis est soutenu par de solides poutres de section carrée, de 30 à 40 cm de côté (pages 25).

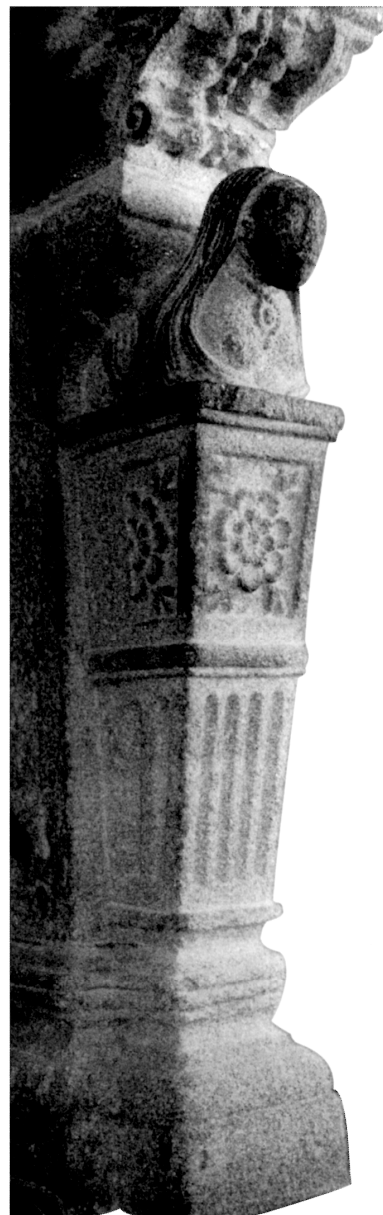
Au-delà du mur du fond, ce sont des aménagements récents : cuisine de l'autre côté du mur, pièces diverses, y compris au rez-de-chaussée de l'étroit bâtiment de l'extrémité (on y accède à travers le mur pignon par deux portes dont une récente à gauche).



Bel « arc de décharge ».

Cheveux longs, collier, seins dénudés... la femme représentée sur la cheminée de la grande salle du rez-de-chaussée (à gauche) présente bien des similitudes avec celle de la porte de l'ex-Relais du Roy (à droite).





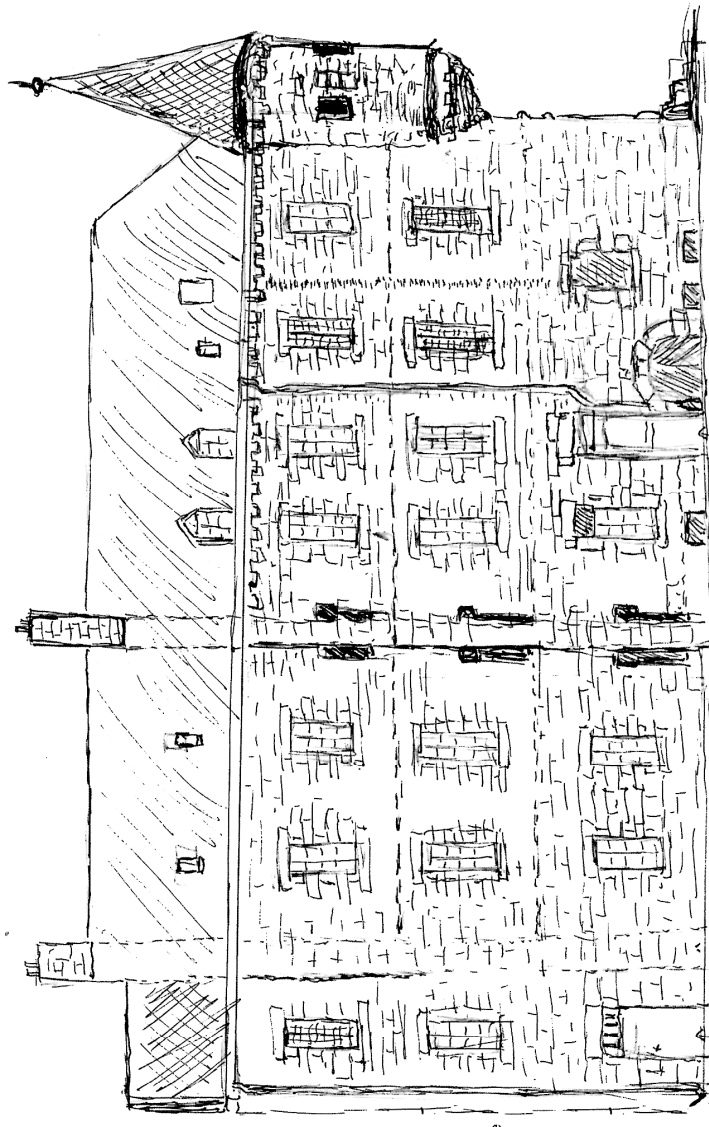
L'escalier

Au-delà du couloir dallé, la première volée de neuf marches nous permet d'arriver à un palier d'où s'élève perpendiculairement dans l'autre sens une seconde volée de six marches en bois : ici, nous arrivons au niveau du 1^{er} étage.

L'escalier se poursuit ensuite, toujours en bois, vers deux autres niveaux par une alternance de doubles volées : neuf puis six marches et de paliers (quinze marches à chaque fois pour accéder à l'étage supérieur).

L'ensemble est bien éclairé par deux grandes fenêtres (c'est la deuxième série verticale de fenêtres à partir de l'échauguette). Les ruptures de maçonnerie que nous avons repérées à l'extérieur correspondent à l'ensemble de cette cage d'escalier (environ 2 m de largeur totale). Toutes les marches sont en bois sombre, ainsi que les rampes ; les balustres sont proches parents de ceux du grand escalier du monastère des augustines (hôtel de ville) ou de l'escalier du manoir de Keravel, entre autres.



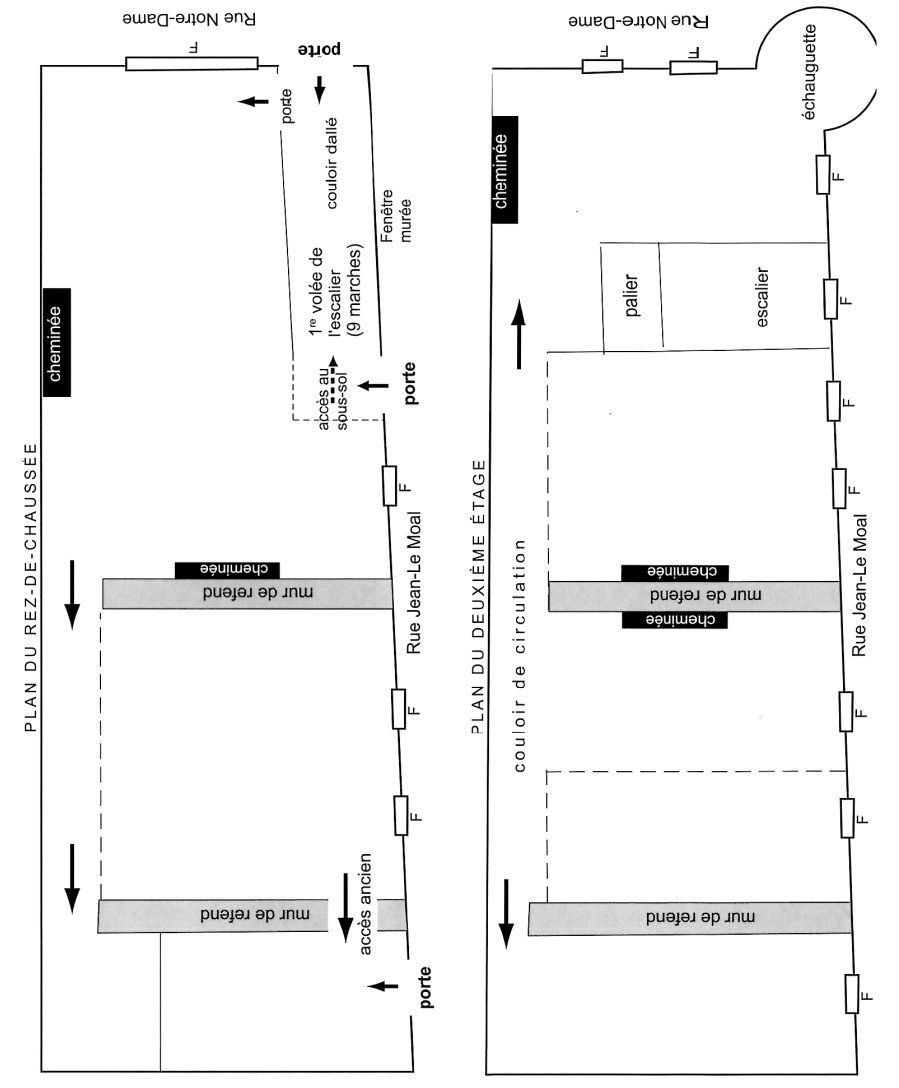


PRESBYTÈRE
aile neuve
(1890)

porte
mur pignon
avec cheminées

porte
mur pignon

porte
en sous-sol, cave
en partie creusée dans le roc



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

PLAN DU DEUXIEME ETAGE

À chaque étage, des portes de bois donnent accès aux appartements. Actuellement, par suite de nombreuses modifications, elles ne sont pas toutes d'origine, sauf celle qui donne accès au grenier, restée intacte. Cette porte est ornée de motifs saillants en forme de petits rectangles, c'est la petite sœur de la porte bleue de l'entrée (sans évidemment être à parties ouvrantes).

3 et 4) Les appartements des 1^{er} et 2^e étages

Ils sont établis selon un même plan.

a) À l'angle, vers la rue Notre-Dame (aux premier et deuxième étages) : une pièce d'environ 5 m de long sur 4 m de large, accessible à partir du palier, deux fenêtres sur la rue Notre-Dame, une sur la rue Jean-Le Moal, une cheminée adossée au mur ouest (ici, les souches de cheminées sont incluses dans le mur. Ces cheminées sont de belle allure, et au second étage, il y a ouverture à l'angle vers l'échauguette. Poutres au plafond, petite corniche au-dessus des deux fenêtres jumelées, avec un petit corbelet en bois.

Cheminées du deuxième étage : à gauche, appuyée sur le mur ouest ; à droite contre le mur de refend.



Au premier étage, il y eut probablement un réaménagement, les murs ayant été garnis de boiseries et la cheminée d'origine, coffrée. Il y a une trentaine d'années, les boiseries vermoulues ont été ôtées et on a découvert la cheminée qui avait été un peu « écornée » dans l'opération. Les piédroits ont des formes plus arrondies qu'au second étage. Aucune des cheminées des étages n'a la richesse de la cheminée du rez-de-chaussée.



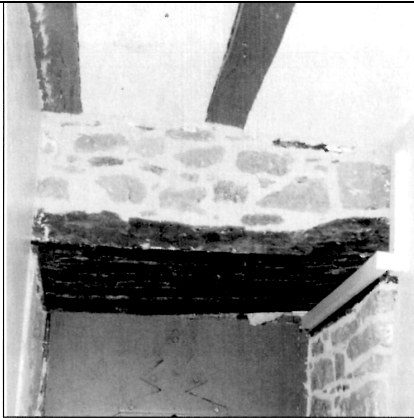
Cheminée du 1^{er} étage avec décors de coquille Saint-Jacques sur les piédroits.

À chaque étage, la communication se fait par un long couloir, accolé au mur aveugle, qui a conservé en partie son dallage de tomettes roses : un passage étroit dans les murs permet, sous de grosses poutres, de passer de la première à la seconde partie de l'immeuble, puis au rajout de l'extrémité. Il y a eu probablement des cloisons en bois du côté intérieur de ces couloirs mais des aménagements plus ou moins récents les ont fait disparaître une partie.

5) Les combles

Le cinquième niveau est le grenier et les pièces mansardées que nous avons déjà situés. La charpente a été refaite mais les portes anciennes sont encore là, et seuls les vasistas donnent un peu de lumière. On retrouve le même couloir longitudinal.





On peut imaginer ici autrefois le logement spartiate du personnel, les « chambres de bonnes » de l'époque.

Une énigme à résoudre

Ci-dessus, passage à travers le mur de refend.

Qui a fait édifier cette maison ? Est-ce une construction des Penthièvre ?

Nous disposons de quelques éléments, un vrai puzzle dont l'assemblage ne paraît pas évident... ils sont en pointillés... et il y a quelques cases vides.

Rappelons que Le Monnier écrit, page 301, que « les Penthièvre demeurèrent jusqu'en 1750 propriétaires de tous les immeubles placés en face des deux tours de l'église ».

Ne nous occupons pas de 1750... Revenons aux origines du « bourg » de Guingamp (bienheureuses fouilles de 2005 !).

Dans le rapport de Laurent Beuchet sur les fouilles complètes effectuées par son équipe, figure (page 53, fig. 50) une « hypothèse de restitution de l'implantation du premier château et du bourg de Guingamp ¹² » (voir page 2 de couverture).

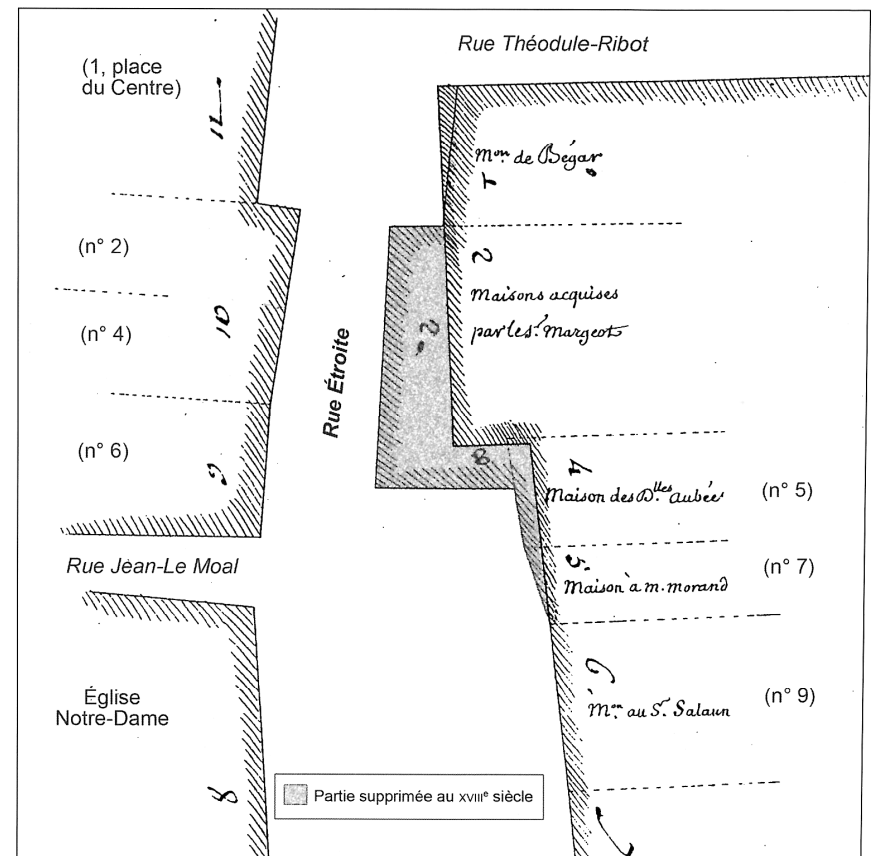
Ce bourg était, comme le château de la motte auquel il s'acolait à l'est, entouré d'une enceinte – talus et palissades, plus douves – et traversé par une rue principale qui allait d'une porte à l'est (future porte de Rennes) à une autre à son extrémité ouest : donc deux passages étroits, bien défendus. Une « tour-porte » comme au château avec un pont-levis au-dessus des douves ¹³ ? C'est vraisemblable.

12. C'est une hypothèse, non une certitude, mais si d'autres historiens ont des éléments contraires ou complémentaires, tant mieux, on arrivera un jour peut-être à une réponse exacte. Nous le souhaitons.

13. Encore qu'il y ait pu avoir déjà quelques maisons plus près du Trieux, de ses îlots et de ses gués. Notre « Coz-Ker » ?

Or nous savons que, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, il subsista, exactement sur l'emplacement où pouvait exister une porte – selon cette hypothèse –, une « *rue étroite* ». On s'expliquait mal la présence d'un rétrécissement aussi marqué entre la partie venant de la porte de Rennes (rue Notre-Dame) et la grande place centrale, siège des premières halles, de l'hôtel de ville, des plus belles maisons de la ville, d'un des lieux les plus actifs économiquement, ... où « *deux petites voitures ne pouvaient se croiser [...]* et où le pavé était en forte pente ».

On voit de chaque côté de ce passage étroit une « avancée » des maisons : la « porte » du premier bourg était-elle là ?





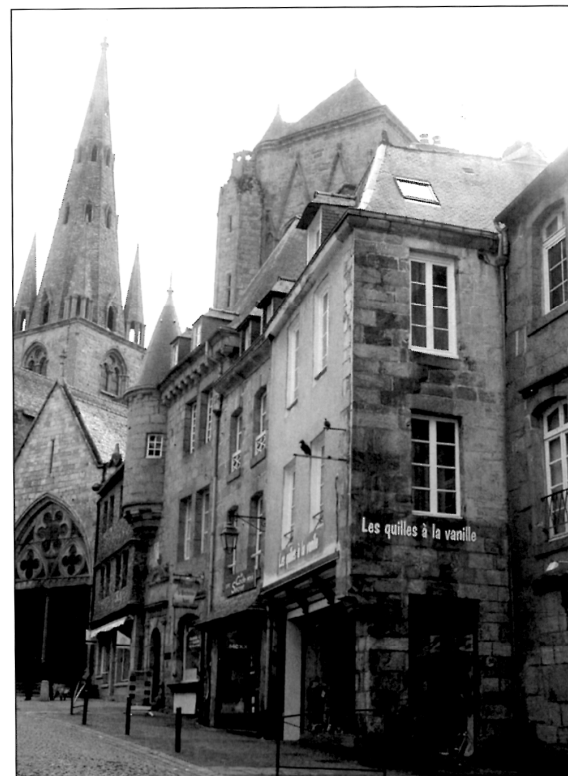
Malgré l'alignement du XVIII^e siècle, un rétrécissement a subsisté jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle au niveau de la « rue étroite » qui aurait mérité de garder ce nom jusqu'à une époque récente...

Dans le grand plan d'urbanisme du XVIII^e siècle, on se préoccupa de faciliter la circulation. On ne toucha pas aux maisons de gauche (9 et 10), on retaila largement à droite : le décrochement subsista côté rue Notre-Dame mais on aligna côté rue du Four (« maison de Bégard »).

Pourquoi seulement de ce côté ? « À cause du peu de valeur de ces maisons qui sont toutes en bois, de construction si mauvaise qu'elles ne peuvent être habitées que par des gens de peine, et par conséquent sujettes au feu qui ne pouvait manquer de se communiquer aux maisons situées de l'autre côté de la rue, eu égard à leur peu de distance l'une de l'autre ¹⁴ ». Il est remarquable que le tracé de la « place Neuve » du XVIII^e passe exactement « au ras » des plus belles maisons conservées jusqu'à ce jour, sur les trois côtés de la place, y compris dans ses angles (Cosquer et ... n° 2, 4 et 6). Constatons que, malgré « l'alignement » du XVIII^e siècle, il resta encore un rétrécissement qui ne sera corrigé qu'à la fin du XX^e siècle ¹⁵. Mais les trois maisons d'en face furent conservées

14. Voir mémoire de maîtrise de Patrick Henry, page 286.

15. Voir *Guingamp en cartes postales, 1895-1925*, pages 73, 74, 180.



et le décrochement existe toujours au niveau du n°1 place du Centre.

Tentons une explication historique. Le premier château et le bourg qui s'y rattacha furent fondés sous les premiers comtes de Penthièvre (XI^e siècle)... Plus tard (XII^e-XIII^e), second château plus important, donc bourg plus étendu, qui descend vers les ponts sur le Trieux, s'entoure d'abord lui aussi de palissades. Il est évident qu'on démolit la partie de l'enceinte qui suivait approximativement le tracé actuel de la rue Théodule-Ribot... et se prolongeait jusqu'au rebord

du plateau rocheux dans le même axe. Du XI^e au XIV^e siècle, quel que soit le seigneur possédant le comté de Guingamp, Penthièvre, Capétien, Plantagenêt ou à nouveau Penthièvre, les terrains sur lesquels sont les enceintes restent propriété ducale.

Quand de nouveaux remparts de pierres se mirent en place (à partir du XIV^e siècle), l'emplacement des précédents devint vacant sur toute leur longueur. Voyons ce qu'en font les seigneurs : à partir du château, côté Trieux, on y situe le cimetière de l'église Notre-Dame (dit cimetière Saint-Louis), la maison de Coatmalouen, la maison du sacriste ¹⁶, le presbytère ; vers le nord, les nouveaux remparts, la porte de Rennes, les remparts est puis, le long de notre ancienne rue du Four, la maison de Bégard... manifestement donation des ducs.

16. Ne pas confondre avec les sacristains. Le sacriste est un prêtre responsable de l'organisation des cérémonies.

La portion devant les deux tours de l'église reste donc leur propriété, mais elle fut sans doute « afféagée », c'est-à-dire louée à des particuliers qui purent y construire des maisons... et cela jusqu'en 1532. Le duché de Bretagne cessa d'exister politiquement et devint propriété du roi de France François I^{er}. N'est-ce pas pour cela que son buste prit place au portail ouest de la partie Renaissance en cours de construction après l'effondrement de 1535. François I^{er} affirme son pouvoir...

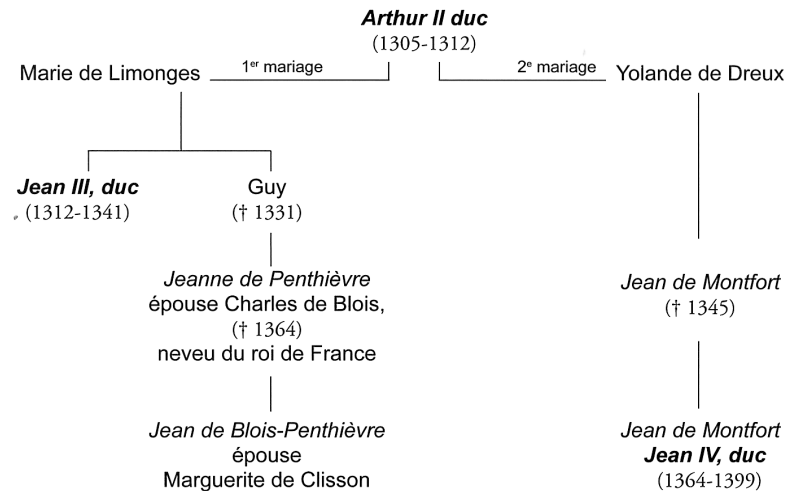
Et les Penthièvre, que sont-ils devenus ?



François I^{er}, portail ouest de l'église.

Les problèmes des Penthièvre

La guerre de Succession de Bretagne est, dès le départ, imbriquée dans le conflit dit, plus tard, « guerre de Cent ans » entre la France et l'Angleterre. Et pourtant, les alliances qui se nouent le sont pour des causes diamétralement opposées. En Breta-



gne, Jeanne de Penthièvre, nièce du duc défunt Jean III († 1341) dont elle revendique la succession, est opposée à un prétendant mâle, Jean de Montfort, demi-frère de ce même Jean III (si Guy de Penthièvre, frère cadet de Jean III et père de Jeanne, avait été encore en vie, ses droits auraient été reconnus sans problème).

En France, c'est la situation inverse. À Philippe V succède – non pas sa nièce Jeanne, petite-fille de Philippe-le-Bel, en vertu de la fameuse « loi salique » selon laquelle les femmes ne peuvent régner – un petit-neveu de Philippe-le-Bel, Philippe de Valois (Philippe VI) au détriment du jeune Edouard III dont la mère Isabelle est fille du même Philippe-le-Bel. Dès 1323, le conflit éclate.

Cette loi salique, opportunément exhumée, concerne le royaume de France et non la Bretagne, duché indépendant... sinon les prétentions de Jeanne de Penthièvre seraient « hors-la-loi ».

Penthièvre contre Montfort

Il s'agit donc d'un conflit franco-anglais. La Bretagne s'y trouve mêlée car Jeanne de Penthièvre a épousé Charles de Blois, neveu du roi de France qui va évidemment lui apporter son appui. Du coup, Jean de Montfort obtient l'aide du roi d'Angleterre... Et la Bretagne se trouve mêlée à un conflit qui la dépasse dans une guerre civile de 25 ans... à laquelle participent Français et Anglais qui tous aimeraient bien affirmer leur influence sur le duché de Bretagne.

La mort de Charles de Blois met fin à l'espoir de Jeanne de Penthièvre, d'autant qu'une trêve est intervenue en 1359 entre la France et l'Angleterre.

1365.— Premier traité de Guérande : Jeanne conserve, à vie, son titre de duchesse et ses domaines bretons (environ 1/5^e du duché, dont le comté de Guingamp, apanage de son père Guy).

Une clause du traité précise : « La succession du duché ne viendra pas à femme tant qu'il y aura héritier mâle descendant de la ligne de Bretagne. » Jean de Montfort prend le titre de Jean IV, est reconnu par Charles V (roi de France) comme duc de Bretagne, mais il ne lui prête que l'hommage simple et non l'hommage-lige beaucoup plus contraignant : « Le vassal doit soutenir son seigneur envers et contre tous. » Autrement dit,

un hommage-lige aurait aliéné l'indépendance politique du duché ; le cours de son histoire en aurait été pour le moins bouleversé...

Mais l'accalmie est de courte durée : Jean IV n'est pas vraiment accepté par toute la noblesse bretonne dont une partie, plutôt pro-française, trouve qu'il a « trop d'Anglais autour de lui. » Inquiet, Jean IV renoue avec Edouard III (d'Angleterre) qui reprend en 1369 le titre de « roi de France » et signe même avec lui un traité secret d'alliance vite éventé. Jean IV en 1373 repart en Angleterre, ce qui soulève contre lui toute la noblesse bretonne. Intervention de du Guesclin, connétable de France, contre les troupes anglaises qu'il repousse hors du duché (Brest mise à part).

1378.—Charles V, roi de France, profite de la situation pour rattacher le duché au royaume de France, ce que rejette toute la Bretagne qui ne veut être ni française, ni anglaise. Jean IV, de son côté, a combattu avec les Anglais en Aquitaine...

Devant cette situation inextricable, Jean IV négocie et en 1381, par le second traité de Guérande, il recouvre le duché de Bretagne mais Charles VI, le nouveau roi de France, doit accepter encore de Jean IV une allégeance simple...

Avant de mourir (1384), Jeanne de Penthièvre, qui a accepté le second traité de Guérande, a cependant dénoncé l'accord de 1365 et désigné son fils aîné Jean¹⁷ comme rival de Jean IV. En réponse, celui-ci confisque toutes les terres des Penthièvre.

Le conflit Penthièvre-Montfort n'est pas achevé. Jean de Blois-Penthièvre, libéré, épouse Marguerite de Clisson, fille d'Olivier de Clisson. Après le décès de son époux en 1404, Marguerite multiplie les escarmouches contre le nouveau duc Jean V, couronné à Rennes à l'âge de 10 ans en 1409.

En février 1420, elle attire le duc dans un guet-apens : elle l'invite à sa résidence de Champtoceaux et le retient prisonnier. Libéré, Jean V exile les Penthièvre, confisque tous leurs domaines et démolit leurs châteaux : Lamballe... Guingamp (notre deuxième château, le polygonal...).

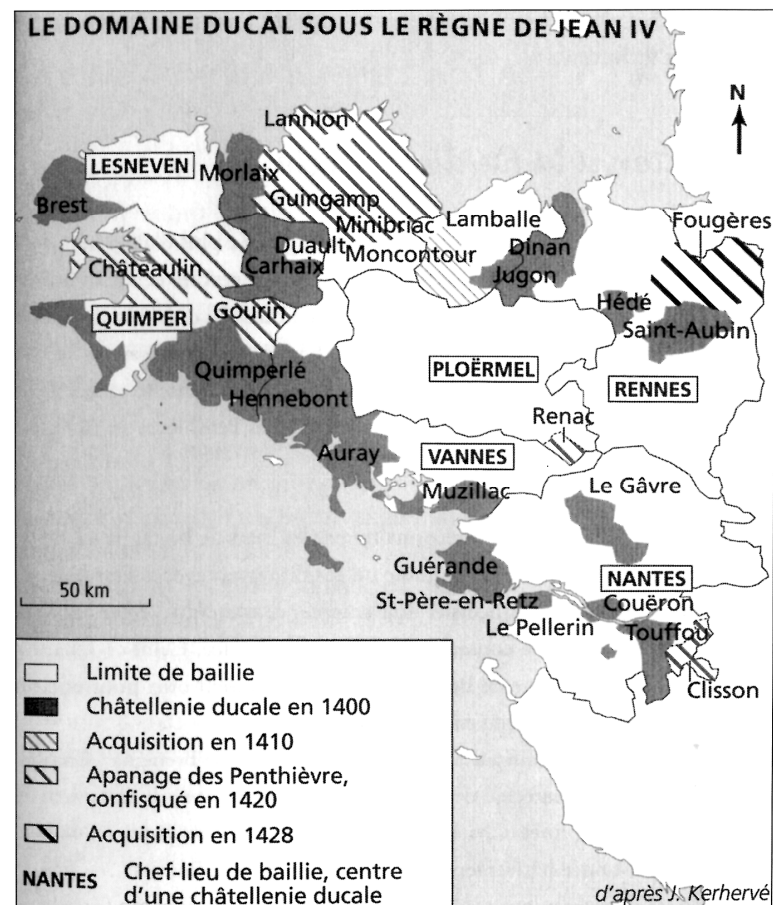
Puis la dynastie s'installe : Jean V († 1442), puis ses fils :

François I^{er} (1442-1450) et Pierre II (1450-1457)

Arthur III (1457-1458), leur oncle

François II (1458-1488).

17. Détenu en Angleterre à cette date avec son frère Guy (comme otages après la libération de leur père) depuis... 1356.



François II, comte d'Étampes, est petit-fils de Jean IV (par Richard d'Étampes) ; il a épousé Marguerite de Bretagne, fille de François I^{er} dont il eut un fils qui ne vécut pas. Veuf en 1469, il se marie avec Marguerite de Foix qui lui donne deux filles, Anne, née en 1477 et Isabeau (1478-1490).

Il n'y a plus d'enfant mâle dans la maison de Montfort, ce qui, en principe, si on s'en tenait au premier traité de Guérande rendait le duché aux Penthièvre... Sans doute, Jeanne avait dénoncé l'accord de 1365, et par voie de conséquence, cette clause s'an-

nulait... Mais rien n'est définitif dans ces traités signés à un certain moment, selon un certain rapport de force...

La situation à la fin du xv^e siècle

Depuis le milieu du xv^e siècle, le duché de Bretagne n'a plus d'alliés sûrs, et François II a commis l'erreur en 1465 d'adhérer à la dernière révolte des grands féodaux, dite « ligue du Bien public » contre le roi de France Louis XI, dont on connaît l'habileté et les manœuvres tortueuses. Nicole, dernière héritière du Penthièvre a habilement manœuvré et vendu en 1480 à Louis XI tous ses droits sur le duché, pour 50 000 livres, en espérant récupérer au moins les biens propres des Penthièvre en Bretagne.

Louis XI meurt en 1483.

En 1485, le duc François II fait reconnaître par les États de Bretagne ses deux filles comme héritières légitimes. Ce qui entraîne un conflit ouvert avec la France... Vaincu à Saint-Aubin-du-Cormier, François II doit accepter le traité du Verger : ses filles ne pourront se marier qu'avec le consentement du roi de France. Celui-ci, Charles VIII (né en 1470) et sa sœur, Anne de Beaujeu, régente, entendent bien pousser cet avantage... lorsque François II décède en 1488.

À cette date, les troupes françaises occupent une partie de la Bretagne : Charles VIII revendique le duché. Le maréchal de Rieux, tuteur d'Anne d'après le testament de son père, oppose un refus formel. Charles VIII déclare la guerre en janvier 1489. En février, Anne est couronnée hâtivement duchesse de Bretagne à Rennes...

Mais les nobles bretons sont toujours divisés, aux troupes françaises s'ajoutent des mercenaires allemands, des auxiliaires anglais, des espagnols... sans parler des jacqueries paysannes.

Une solution est cherchée pour préserver l'autonomie du duché et échapper aux prétentions françaises : le mariage de la jeune duchesse avec Maximilien d'Autriche. Celui-ci est annoncé en novembre 1490, accepté en décembre par les États de Bretagne et célébré par procuration le 19 du même mois...

Charles VIII reprend les hostilités, s'empare de Nantes, puis de Rennes « *et de la fille qui est dedans* ».

Anne se résigne : elle cède en novembre 1491 ; elle épouse Charles VIII à Langeais le 6 décembre, cédant à son époux tous ses droits sur le duché et acceptant de surcroît, en cas de décès de Charles VIII, d'épouser son successeur à la couronne de France s'il n'y a pas d'enfant mâle de leur union.

Il ne restait plus qu'à annuler le mariage d'Anne avec Maximilien et celui de Charles VIII... avec la fille de Maximilien (12 ans). Ayant été non consommés, ce fut une simple formalité qui ne fut officiellement régularisée par Rome qu'après la cérémonie de Langeais.

En février 1492, Anne était couronnée et « ointe » à Saint-Denis¹⁸. C'était la première fois qu'une reine avait cet honneur.

C'était consolider la paix définitive, « l'alliance » entre la France et la Bretagne. Le problème breton est évacué, ce dont profita une grande partie des nobles bretons qui reçurent des compensations. L'Angleterre accepta (contre 745 000 couronnes d'or) le fait accompli.



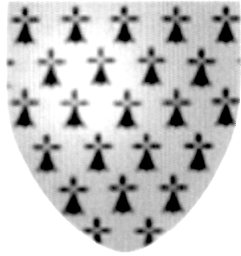
Charles VIII reconduisit les « privilèges » de la Bretagne, mais Anne n'a plus droit à la parole. Quand Charles VIII périt accidentellement à Amboise en avril 1498, il ne laisse aucun héritier, les trois fils nés du couple sont tous décédés en bas âge.

Elle doit donc épouser le nouveau roi de France, Louis XII, duc d'Orléans, cousin et beau-frère de Charles VIII, dont le mariage devra aussi être annulé par Rome...

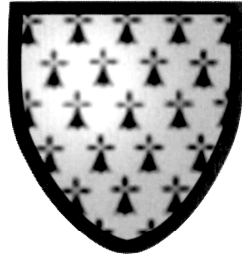
La cérémonie a lieu à Nantes en janvier 1499.

Cette fois, Anne réussit à infléchir le contrat : elle redevient duchesse de Bretagne, duché dont héritera un de ses enfants, fils ou fille, voire petits-enfants. Mais le duché restait « allié » au royaume de France : sa fille aînée Claude devra épouser François d'Angoulême qui devint roi de France après la mort de Louis XII.

18. Nécropole des rois de France. Les rois étaient eux sacrés à Reims.



Duché de Bretagne

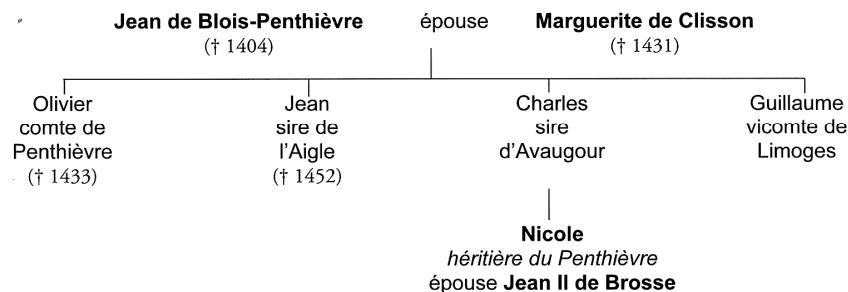


Penthièvre

Nicole de Penthièvre avait épousé Jean II de Brosse qui va réagir. Il réclame en 1495 la restitution des domaines bretons. Anne refuse et leur dénie même le droit de porter les armes de Bretagne et même leur propre blason : hermines ceintes d'un orle de gueules. René de Brosse, son fils, a son tour rejette cette interdiction ; ces armes étaient celles que les Penthièvre avaient adoptées pour la Bretagne au XIII^e siècle. Ne pouvant non plus obtenir la restitution des comtés de Penthièvre, il suit le connétable de Bourbon dans son alliance avec Charles Quint et périt en Provence en 1524.

Après l'échec de Pavie, François I^{er} avait été fait prisonnier et était détenu à Madrid. Libéré en 1526 (son fils Henri l'y remplaçant en otage), il dut, entre autres clauses du traité, promettre de restituer leurs biens aux Penthièvre. Veuf de la reine Claude († 1524), il a épousé Éléonore d'Autriche, sœur de Charles Quint. Mariage ô combien politique qui n'empêchera pas de nouveaux conflits...

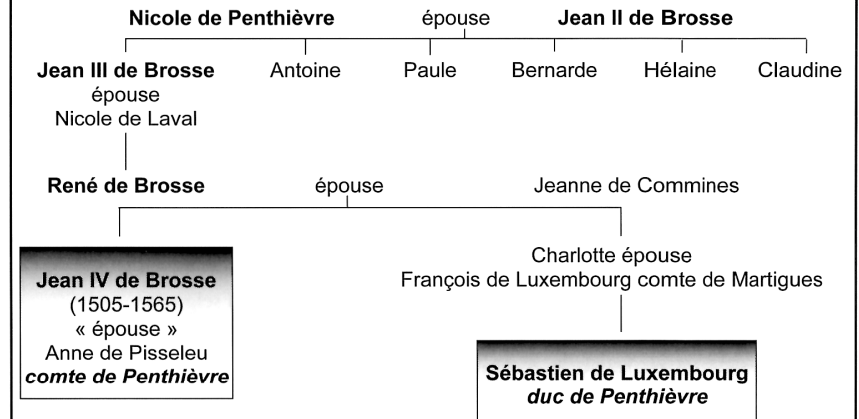
Certes, les de Brosse sont accueillis à la Cour en la personne du jeune Jean IV, fils de René. Mais François I^{er} ne lui restituera pas les domaines familiaux de Bretagne car, entre temps, ils ont été donnés à des courtisans... Il l'autorise cependant à les racheter... Jean n'en avait guère les moyens.



La famille de Brosse et le Penthièvre

La famille de Brosse, originaire du Berry est de noblesse très ancienne. Roger de Brosse (1228-1286), seigneur d'Huriel, Boussac et Sainte-Sévère participa aux côtés de Saint-Louis à la septième croisade.

Armoiries : trois gerbes d'or (2 et 1) sur fond d'azur liées de gueules d'où le nom « de Brosse » (du vieux français « gerbes » = brosses). Voir page 3 de couverture.



En 1532, François I^{er}, qui avait obtenu de la reine Claude l'administration du duché à titre perpétuel, réalisa l'union de la Bretagne à la France en obtenant à Vannes un vote positif des États de Bretagne (facilité par quelques largesses opportunes...). Le dauphin François fut couronné duc de Bretagne avec le titre de François III. Il mourut quatre ans plus tard. Henri II, son frère cadet, nouveau roi de France, conserva la Bretagne sans en être duc. Cette fois, l'intégration était en marche.

François I^{er} fera certes un « cadeau » à Jean IV de Brosse, mais empoisonné et humiliant... À son retour de Madrid, le roi remarque parmi les filles d'honneur de la reine-mère la belle et jeune Anne de Pisseleu dont il ne tarde pas à faire sa maîtresse. Pour lui donner un rang plus honorable, il la marie à Jean de Brosse, fait comte (1534) puis duc d'Étampes (1536), pour service rendu au roi. Cela fait, il le nomme gouverneur du Bourbonnais pour l'éloigner de la Cour. Les revenus du duché d'Étampes étaient réservés à Anne de Pisseleu.

En 1543, il nomme Jean gouverneur de Bretagne et lui restitue le comté de Lamballe où Jean tente de reconstruire son château rasé en 1420.

1547. — Mort de François I^{er}, avènement d'Henri II

Anne doit quitter la cour devant le triomphe de la maîtresse du nouveau souverain, Diane de Poitiers. Son mari la séquestre au château de la Hardouinais. Elle n'en sort qu'à la mort de Jean de Brosse et lui survit jusqu'en 1580.

Une réponse possible

Henri II restitue à Jean de Brosse les comtés de Guingamp, Moncontour et Minibrac. L'héritier des Penthièvre vient donc en 1555 à Guingamp faire reconnaître ses droits. Une charte signée avec les « nobles bourgeois » maintient leurs droits et privilèges, contre un versement annuel de 3 000 livres à leur nouveau seigneur.

Jean de Brosse redevient donc « propriétaire » des maisons situées vis-à-vis des tours de Notre-Dame... Pourquoi n'aurait-il pas eu l'idée – tout à fait légitime – d'en reprendre l'utilisation, de les transformer, de les reconstruire – au moins partiellement –, d'y apposer ses armoiries comme il l'a fait à Lamballe où elles sont encore présentes. (Et revoici notre « 6, rue Notre-Dame » !)

Ce qui lui aurait permis – l'idée est plaisante, au moins – d'affronter ainsi le buste de François I^{er} présent au *tympan du portail ouest* de l'église. Et qui sait – autre revanche posthume – de faire installer, cette fois à l'intérieur de l'église, son buste orné du collier de l'ordre de Saint-Michel – qui, précisément, *a le regard tourné vers la porte ouest... dominant* cette fois l'effigie du roi qui l'avait humilié en lui faisant épouser sa maîtresse.

Est-ce lui ou l'un de ses successeurs ?

Jean de Brosse, duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, mourut à Lamballe, mais fut inhumé à Guingamp dans la chapelle des Cordeliers où il rejoignait nombre des Penthièvre et des Blois-Penthièvre. Sans enfant (évidemment !), il légua ses biens à son neveu, Sébastien de Luxembourg¹⁹. Mort au combat de Saint-Jean-d'Angely pen-

19. Fils de sa sœur Charlotte, épouse de François de Luxembourg, vicomte de Martigues. Lui aussi sera inhumé aux Cordeliers.



En haut, buste, intérieur de l'église : Jean de Brosse portant le collier de l'ordre de Saint-Michel (premier Penthièvre à avoir accepté cette récompense octroyée par le roi de France) ? ou Sébastien de Luxembourg dont le portrait (en bas) montre quelques similitudes de traits avec la sculpture ?

dant les guerres de religion, celui-ci fut inhumé, lui aussi, aux Cordeliers de Guingamp.

Sa veuve, madame de Martigues fera transférer les deux cercueils après la destruction du couvent des cordeliers dans un caveau sous le chœur de l'église de Guingamp. Après son décès en 1613 à Paris, son corps embaumé fut placé près des deux cercueils dans le même caveau.

Sa fille Marie avait épousé en 1575 Philippe de Lorraine, duc de Mercœur, et leur fille Françoise épousera César de Vendôme. Les ambitions de ces deux personnages pour récupérer le duché de Bretagne furent vaines, malgré leurs intrigues.

Alors, notre « 6, rue Notre-Dame » : une initiative de Jean de Brosse ? de Sébastien de Luxembourg, fait « duc et pair de Penthièvre » par Charles IX (titre qu'il porte de

1563 à 1569) ? de sa veuve ?... ou du duc de Mercœur son gendre qui devint en 1582 gouverneur de Bretagne ?

Certes, les armes au-dessus de la porte ont été martelées à la Révolution, comme beaucoup d'autres. Les vestiges encore discernables sont ces deux silhouettes de lions sur les côtés du blason et (peut-être, avec de l'imagination, encadrant l'écusson, deux hermines).

Comment, en quête de souvenirs fondateurs à la fin du XIX^e siècle, au moment où se réveille l'idée d'une « nationalité » bretonne, ne pas faire le rapprochement entre ces vestiges à demi-effacés et les armoiries restées intactes de l'église de Grâce ? C'est peut-être là que naquit dans l'esprit de quelque chroniqueur la notion valorisante – mais sans réalité historique – d'une « maison de la duchesse Anne » à cet endroit.

Nous voici parvenus au bout de cet essai. Nous avons utilisé des éléments qui paraissent (sans doute avec quelques « blancs ») se raccorder logiquement les uns aux autres. C'est donc une hypothèse... Nous la soumettons aux critiques d'autres historiens, à la confrontation avec d'autres documents.

Tant mieux, c'est ainsi que la connaissance progresse...

En attendant, nous avons attiré l'attention sur l'une des maisons les plus intéressantes de notre ville : l'histoire de l'une et de l'autre ont certainement des points communs : des points à l'endroit et peut-être des points à l'envers.

Simonne TOULET.
avec Jeannine GRIMAUULT.

Bibliographie

- LE MONNIER J., *Guingamp, Avaugour et Penthièvre*, 1922.
ROPARTZ Sigismond, *Histoire de Guingamp*, Saint-Brieuc, 1859.
CORNETTE Joël, *Histoire de Bretagne*, tome I, Seuil, Paris, 2005.
ONFROY DE KERMOALQUIN, *Histoire des villes de Bretagne*, 1846.
HENRY Patrick, *L'urbanisme à Guingamp au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise, 1988.
BEUCHET Laurent, *Rapport de fouilles*, INRAP, 2006.
Sites internet : <http://www.corpusetampois.com>
Base Palissy du ministère de la Culture.



Le roi François I^{er}.



Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes,
maîtresse du roi François I^{er}
et épouse de Jean de Brosse.



Jean de Brosse, héritier du Penthièvre,
jeune.



Sébastien de Luxembourg,
neveu et héritier de Jean de Brosse.

Les armoiries de Jean de Brosse : de Brosse (écu d'azur à trois gerbes d'or liées de gueules) et Penthièvre (hermines à orle de gueules).



Textes, photos et plans © Amis du Patrimoine de Guingamp, AD 22, Laurent Beuchet (INRAP).
Courrier : 15, rue Notre-Dame, 22200 Guingamp.
Trésorier : 9, rue Anatole-Le-Bras, 22200 Guingamp
Mail : amis.guingamp@orange.fr

